

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Vendredi 24 janvier 2020 (9 h 00)
Salle de conférence
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence (via Zoom)
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (à partir de 9 h 20)
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Siriki Diabagaté, Directeur des services financiers
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information
Claude-Jean Harel, Directeur des communications
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et mentionne que la conseillère scolaire Mme Geneviève Binette aura un peu de retard pour des raisons professionnelles. Il remercie tant les membres du CSF, la presse que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 24 janvier 2020 à 9 h 00.

La présidence du CSF invite ensuite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 24 janvier 2020 et
**assentiment sur la correspondance*

20.001 GISELE RIVARD : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 24 janvier 2020 à 9 heures à Regina soit adopté tel que présenté.

Adopté

20.002 MARTIN PRINCE : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 24 janvier 2020.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 Politique du jour : Relations (politique 3.2)

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Programmes et service

Réunion du CSF du 24 janvier 2020

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Cette politique est toujours pertinente. Le Comité de gouvernance et des politiques travaille actuellement sur le Manuel des politiques et de gouvernance dont cette politique qui est très importante. 20.003 ALPHA BARRY Voir la résolution ci-après, sous le présent tableau.	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du	Oui	

CÉF ?		
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui. Les politiques du CSF sont toutes accessibles. Il est donc suggéré de supprimer cette question sur les prochaines grilles de révision des politiques.	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui.	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Il y a toujours de la place à l'amélioration et le plus important est de ne pas constater de régression.	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	S/O	

20.003 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate le Comité de gouvernance et des politiques de se pencher sur l'actualisation de la politique ``3.2 Programmes et service`` en prenant en compte :

- Les dix principes et valeurs de la pédagogie en milieu minoritaire (objet de notre spécificité) ;
- Les droits constitutionnels détenus par les ayants-droits, au chapitre de la disponibilité et de l'accessibilité des services et programmes d'études en français ;
- Et les positionnements stratégiques de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et de la *Saskatchewan School Boards Association* (SSBA) relativement au rôle et à la responsabilité qui nous incombent à cet effet.

Adopté

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 22 novembre 2019 et de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019

20.004 HELENE GRIMARD : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 22 novembre 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 24 janvier 2020.

Adopté

20.005 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 24 janvier 2020.

Adopté

20.006 ANITA FRANCON : Que le CSF reçoive le tableau de suivi des résolutions tel que présenté et les corrections apportées.

Adopté

La conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette, rejoint la séance régulière à 9 h 20.

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Rapport des ressources humaines

20.007 JOSEPH POIRIER : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 9 h 21 lors de sa séance régulière du 24 janvier 2020, en présence de la direction générale. Adopté

20.008 HELENE GRIMARD : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 24 janvier 2020 à 10 h 05. Adopté

Pause santé et reprise à 10 h 24.

20.009 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 16 novembre 2019 au 17 janvier 2020, tel que présenté lors de sa séance régulière du 24 janvier 2020. Adopté

20.010 MARTIN PRINCE : Que le Comité stratégique et de négociation élabore un positionnement stratégique sur les actualités dans le monde de l'éducation en SK. Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Rapport de suivis de la direction générale

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport trimestriel quant au premier trimestre 2019-2020, à savoir de septembre 2019 à novembre 2019 :

- Plan d'action 19-20 du plan stratégique 2021
- Démographies : Élèves et personnel
- Effectifs scolaires 19-20
- Formations et interventions : Services éducatifs et élèves
- Immobilisations
- Transport
- Finances : état des résultats et ratios
- Ressources humaines
- Technologies
- Communications et Partenariats

20.011 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport de suivis de la direction générale tel que présenté lors de la séance régulière du 24 janvier 2020, comprenant le rapport du premier trimestre 2019-2020 (de septembre 2019 à novembre 2019) et les états financiers du 1^{er} trimestre 2019-2020.

Adopté

2.2.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 16 novembre 2019 au 17 janvier 2020.

20.012 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 16 novembre 2019 au 17 janvier 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 24 janvier 2020.

Adopté

2.2.3 Dossiers « Phares »

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, et la présidence du CSF, M. Alpha Barry, partagent oralement les dernières informations et suivis accomplis quant aux différents dossiers en cours.

20.013 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive les mises à jour au dossier « Phares » telles que présentées lors de la séance régulière du CSF du 24 janvier 2020.

Adopté

2.2.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance des recommandations des conseils d'école, à savoir :

- Beau Soleil et École Mathieu de Gravelbourg : Résolution n° RR-CEBS-CEMG-19-20-03
- Ducharme : Proposition n° 19-01

20.014 MARTIN PRINCE : Que le CSF mandate le Comité de gouvernance et des politiques de faire une révision du nombre de postes par conseil d'école.

Adopté

- Notre-Dame-des-Vertus : Résolution n° 2019-16-12-08

Il est demandé que les résolutions n° 19-01 (Ducharme) et n° 2019-16-12-08 (Notre-Dame-des-Vertus) soient remises à l'ordre du jour de la prochaine séance régulière du CSF qui aura lieu le 24 avril 2020.

2.2.5 *Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 17 janvier 2020 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres événements communautaires.

Pause santé et reprise à 11h50.

2.3 *Rapports des comités et représentants*

2.3.1 *Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

2.3.2 *Comité des finances et de vérification*

Présentation du rapport écrit de la rencontre du 21 novembre 2019 et du rapport oral de la rencontre du 23 janvier 2020 par la présidente du Comité des finances et de vérification, Mme Hélène Grimard.

20.014 HELENE GRIMARD : Que le CSF reçoive le rapport écrit du Comité des finances et de vérification tel que présenté ; que le CSF accepte d'ajouter le conseiller scolaire M. Martin Prince au comité Finances et Vérification et qu'il accepte l'amendement à la réclamation des 9, 10 et 11 avril 2020 telle que présentée.

Adopté

2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*

Présentation du rapport oral de la rencontre du 23 janvier 2020 par la présidente du Comité de gouvernance et des politiques, Mme Maria Lepage.

2.3.4 *Comité de reconnaissance*

Sans objet.

2.3.5 *Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration*

Sans objet.

2.3.6 *Comité des ressources humaines*

Présentation du rapport écrit de la rencontre du 13 décembre 2010 par la présidente du Comité des ressources humaines, Mme Geneviève Binette.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

Sans objet.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Le représentant auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince, présente son rapport écrit envoyé par courriel au CSF.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

La représentante au Conseil d'administration de la FNCSF, Mme Geneviève Binette, présente oralement son rapport.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Le représentant auprès de la table des élus, M. Alpha Barry, présente oralement son rapport.

20.016 HELENE GRIMARD : Que le CSF reçoive les rapports écrits et oraux des présidences des comités et des représentants tels que présentés lors de la séance régulière du CSF du 24 janvier 2020.

Adopté

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 24 janvier 2020

Aucune observation n'est formulée.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 24 janvier 2020

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 3 février 2020 à midi.

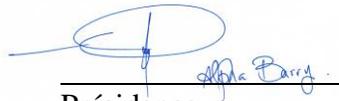
6.3 La prochaine séance

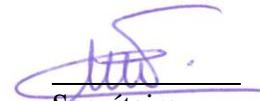
- Vendredi 24 avril 2020 (à 9 h 00), à Regina.

6.4 Levée de la séance du 24 janvier 2020

20.017 HELENE GRIMARD : Que le CSF lève la séance régulière du 24 janvier 2020, à Regina, à 12 h 10.

Adopté


Présidence


Secrétaire